N° panneau: RAD /TG Emetteur : (105/24 Retiré le: 31/02/24.

2024

057

O [] Yoir accueil Arrêté n° ATM Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 Catégorie COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise Nombre de pages 28300 JOUY Paraphe Tél: 02 37 18 05 85

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

ALTERNAT DE CIRCULATION

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise: F.C PAYSAGES

Fax: 02 37 18 05 94

Z.A du Saosnois **72600 MAMERS**

Mail: fdavid@fc@fcpaysages.fr

annemariepapin@yahoo.fr

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES	TRAVAUX		ALTERNAT		
TRAVAUX	Description	Durée	Feux	Panneaux	Piquets
	-		Tricolores	B15 et C18	K10
9 Avenue de la Gare	Coulage béton	Du 03/06/2024 au			
	avec pompe et	04/06/2024 de		X	
	camion-toupie	09h00 à 12h00			

Le stationnement et le dépassement sont interdits au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Basculement de circulation sur chaussée opposée

<u>Ampliation adressée à</u> :

F.C PAYSAGES-ZA du Saosnois-72600 MAMERS

fdavid@fc@fcpaysages.fr

annemariepapin@yahoo.fr

M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE

M. le Commandant C.O.D.I.S .-

7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

JOUY, le 30/05/2024

le Maire de JOUY:

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des

mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour le Maire de JOUY Et par délégation L'adjoint, Jacky ZA

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la publication le : .

-et de la notification le :...